ePublishing

ΕΘΝΙΚΟ ΚΕΝΤΡΟ ΤΕΚΜΗΡΙΩΣΗΣ
EKT NATIONAL DOCUMENTATION CENTRE

The Historical Review/La Revue Historique

Vol 7 (2010)

Networking and Spatial Allocation around the Mediterranean, Seventeenth-Nineteenth Centuries

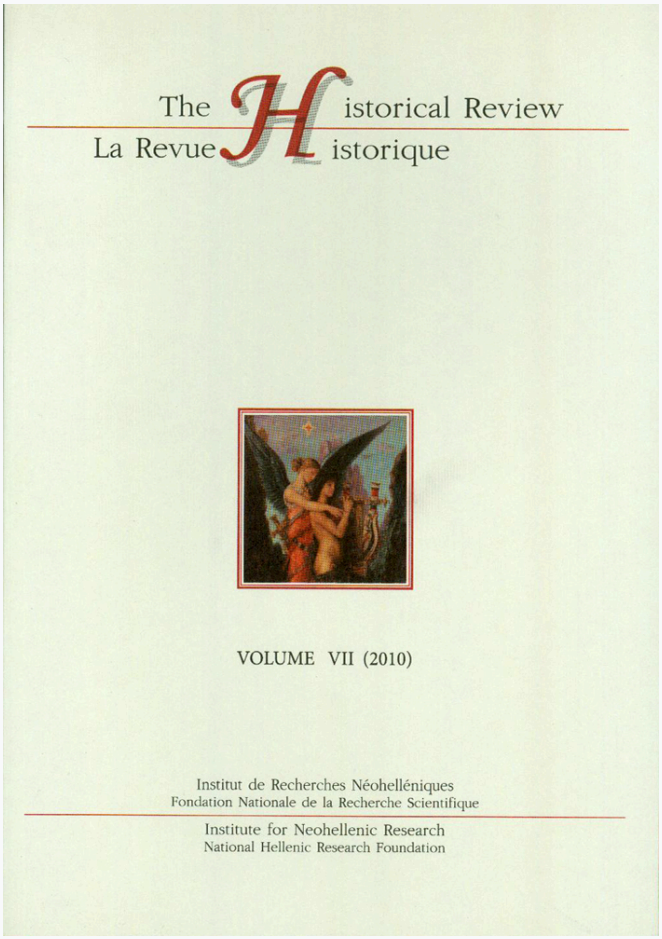

Pratiques commerciales, pratiques linguistiques. Les langues du commerce entre Gênes et Lisbonne (fin XVIe-début XVIIIe siècle)

Michèle Jnin-Thivos

doi: 10.12681/hr.256

To cite this article:

Jnin-Thivos, M. . (2011). Pratiques commerciales, pratiques linguistiques. Les langues du commerce entre Gênes et Lisbonne (fin XVIe-début XVIIIe siècle). *The Historical Review/La Revue Historique*, *7*, 59–75. https://doi.org/10.12681/hr.256

https://epublishing.ekt.gr | **e-Publisher:** EKT | **Downloaded at:** 13/07/2025 14:45:28

PRATIQUES COMMERCIALES, PRATIQUES LINGUISTIQUES. LES LANGUES DU COMMERCE ENTRE GÊNES ET LISBONNE (FIN XVIIe-DÉBUT XVIIIe SIÈCLE)

Michèle Janin-Thivos

Résumé: L'évaluation des savoirs marchands à l'époque moderne a conduit depuis quelques années à une relecture des correspondances commerciales. La dimension linguistique a peu été abordée alors que la maîtrise des langues étrangères est indispensable au négociant qui s'installe à l'étranger, autant pour traiter ses affaires que pour se tenir au courant des usages du pays. La question de l'apprentissage et de la maîtrise des langues étrangères retiendra d'abord l'attention dans cet article. Puis, l'étude de la correspondance d'un marchand portugais installé à Marseille permettra d'analyser l'usage différencié en Méditerranée occidentale par les réseaux avec lesquels il est en contact.

Malgré leurs spécificités très locales, les marchands et négociants de l'époque moderne ont développé des pratiques d'échanges culturels nécessaires à leur insertion dans des réseaux plus larges. En Méditerranée, les outils linguistiques indispensables à ces contacts ont été envisagés comme celui de l'usage généralisé de l'italien, produisant progressivement une sorte de lingua franca[1] mal définie parce que par essence mouvante, adaptable à toutes les situations. Sans nier le recours à cette pratique, l'attention portée aujourd'hui par les historiens à la culture et à la formation négociante amène à s'interroger sur la maîtrise des langues étrangères par les marchands, question dont l'étude a été à peine abordée par les linguistes.[2] La place des langues étrangères était pourtant déjà envisagée dans l'édition de 1723 du *Parfait négociant*[3] de Savary qui précise:

[1] J. Dakhlia relève que la lingua franca a été perçue "comme une sorte d'évidence, d'élément d'arrière-plan à l'histoire du commerce, à l'histoire de la circulation des hommes et des marchandises. En tant que tel, il n'a pas émergé comme objet d'études pour les historiens", dans www.strabon.org/edito; J. Dakhlia, *Lingua franca, histoire d'une langue métisse en Méditerranée*, Arles: Actes Sud, 2008. Voir aussi B. Abderrazak, "Brève mise au point sur la lingua franca en Méditerranée", ainsi que le débat in *Trames de langues. Usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb*, éd. J. Dakhlia, Paris: Maisonneuve et Larose, 2004.

[2] En particulier dans l'article fondamental de Maria Colombo Timelli, "Dictionnaires pour voyageurs, dictionnaires pour marchands, ou la polyglossie au quotidien au XVIe et XVIIe siècle", *Linguisticae Investigationes* XVI/2 (1992), pp. 395-420, et les *Quaderni del CIRSIL*, accessibles sur www.lingue.unibo.it/cirsil.

[3] Première édition 1675.

The Historical Review / La Revue Historique
Institut de Recherches Néohelléniques
Volume VII (2010)

> Pour qu'un marchand soit véritablement réputé habile homme et capable d'entreprendre et de faire toute sorte de commerce soit de mer soit de terre, il doit savoir plusieurs choses comme la tenue des livres, changer les monnaies, la législation et les règlements de l'art commercial des différents pays, les langues étrangères usitées dans le commerce (italien, espagnol et allemand).

Il s'agit là d'une formation minimale à ses yeux puisqu'il ajoute qu'il n'est pas nécessaire que le marchand soit bien savant. La maîtrise des langues étrangères tient donc une double place dans ce processus: elle participe au développement de leur savoir-faire, de leur pratique professionnelle, d'une mise en œuvre spécifique au monde du commerce à l'oral et à l'écrit dans le cadre d'une professionnalisation qui s'affirme. Mais elle élargit leurs savoirs en général, leur culture et leur ouverture sur le monde. On s'interrogera ici sur l'entrée des langues étrangères dans ce double processus de formation, sachant que bibliographie et sources sont réduites.

La réflexion sur la maîtrise des langues étrangères s'inscrit dans une problématique que l'historiographie a exploré depuis les années 1980 autour des ouvrages spécialisés au monde du commerce que sont les manuels de marchands et les dictionnaires de commerce. L'étude de ces outils particuliers, depuis les travaux de J.-C. Perrot,[4] a mis en évidence la création d'un vocabulaire commun au monde du négoce, l'importance des mots et leur "régularité" pour toute une profession qui avait besoin de références communes, l'usage de la langue française en étant souvent le véhicule. Les manuels de marchands recensés à l'échelle européenne du XVe au XIXe siècle par les équipes constituées autour de J. Hoock et P. Jeannin ont permis d'analyser l'évolution des savoirs d'un monde qui se professionnalise et formule une demande de formation dans un sens plus pratique, plus technique (maîtrise du calcul et de mathématiques adaptés au négoce, de l'écrit et de la correspondance). Le monde du négoce exprime ses propres exigences, une volonté de se dégager d'un enseignement "humaniste" classique plus généraliste où seules les langues mortes, le latin particulièrement, tenaient une place fondamentale. Ces travaux ont été prolongés par J. Hoock et J. Bottin vers la relecture des correspondances commerciales afin de mettre en évidence les mécanismes d'accès et diffusion de l'information, mais aussi d'analyser les formes épistolaires en s'interrogeant sur la nature de la communication pour déterminer l'impact réel des savoirs sur les pratiques commerciales en usage. L'aspect linguistique dans la transmission de

[4] Jean-Claude Perrot, "Les dictionnaires de commerce au XVIIIe siècle", *Revue d'histoire moderne et contemporaine* I (1981), pp. 36-67.

l'information, comme dans la pratique de l'activité négociante ou même dans la culture des négociants étudiés par F. Angiolini et D. Roche, n'a pas donné lieu à des réflexions précises en dehors de quelques remarques limitées comme celles de P. Molas i Ribalta[5] sur l'Espagne. En revanche, au Portugal, la diffusion du portugais comme lingua franca d'un vaste empire commercial et maritime a davantage retenu l'attention, par exemple sur le rôle des traducteurs-interprètes ainsi qu'à celui des difficultés de communication entre élites marchandes indiennes et Portugais,[6] par exemple.

L'analyse de la pratique linguistique des marchands est en effet rendue difficile par le manque de sources directes: la maîtrise orale ne laisse quasiment aucune trace, les correspondances commerciales peuvent parfois donner un éclairage limité sur la pratique de l'écrit, seule la mise en place de structures d'enseignement spécifiques fournirait des réponses plus précises, mais elle est souvent tardive. Peut-on malgré tout dégager des hiérarchies entre les langues comme nous y invite Savary, certaines indispensables au commerce et d'autres qui resteraient secondaires, en particulier dans le cadre de la Méditerranée occidentale? Sous la forme orale ou écrite, cette maîtrise des langues étrangères est particulièrement indispensable au négociant qui s'installe à l'étranger, autant pour traiter ses affaires que pour se tenir au courant des usages du pays; elle conditionne à court et moyen terme son insertion dans les réseaux d'affaires ou à plus long terme son aptitude à se fondre dans le cadre local. Le marchand peut, certes, avoir recours à des intermédiaires spécialisés, mais la nécessité de les contrôler dans une profession où la confiance s'appuie souvent sur le secret, implique une connaissance minimale de la langue vernaculaire. On envisagera donc ici l'usage des langues vivantes dans les pratiques professionnelles des marchands à travers l'exemple du portugais –langue marginale en raison de la faible présence des marchands portugais dans cet espace méditerranéen– en portant attention principalement à la correspondance commerciale d'une maison portugaise installée à Marseille dont le courrier échangé traduit la nécessité du recours au plurilinguisme.

---

[5] P. Molas i Ribalta, "Le marchand espagnol entre le XVIe et le XVIIIe siècles", dans F. Angiolini et D. Roche (éds), *Cultures et formations négociantes dans l'Europe moderne*, Paris 1995, pp. 61-74.

[6] Luis Frederico Dias Antunes, "Au-delà de l'écriture. Formes de communication et intermédiation entre indiens et autorités coloniales au Mozambique (XVIIIe siècle)", *IICT*, actes de conférence, Lisbonne 2006 (à paraître).

L'apprentissage des langues vivantes dans le processus de formation des marchands

Dans le monde du commerce, la technique d'apprentissage des langues étrangères est celle de l'immersion et imprégnation qui privilégie l'oral sur l'écrit. Comme l'écrit J. Locke en 1690, "Les langues en effet s'apprennent par routine, par habitude, par mémoire et on les parle parfaitement bien que lorsqu'on a entièrement oublié les règles de grammaire." Le recours à un domestique étranger ou à un maître de langues, pratique imitée de celle de l'aristocratie, peut se rencontrer dans les familles de négociants aisés. Mais pour la plupart, l'apprentissage se fait empiriquement, par l'acquisition de la compréhension orale de la langue vernaculaire, avant d'approfondir. Ainsi, maîtriser le portugais parlé est une nécessité pour les marchands français qui veulent faire du commerce depuis Lisbonne en direction du Brésil. J. B. Merindol, marchand marseillais installé à Lisbonne témoigne ainsi de ses difficultés d'adaptation:

> Une fois qu'on sait les prix du pais, il n'est pas difficile de vendre, et si je savais la langue du pays, je serai en état de faire ce commerce aussi bien que ces Messieurs. Je commence à barbouiller quelques mots de portugais, je n'aurai pas tant de difficulté à l'apprendre.

Son attitude sans aucune inhibition face à la nécessité d'apprendre une langue étrangère est largement partagée à l'époque moderne dans un monde où l'on doit souvent "barbouiller" quelques mots d'un patois presque étranger dès que l'on a franchi les limites de son village. Cet apprentissage *sur le tas* caractérise l'ensemble de la formation des marchands qui privilégie l'expérience acquise au détriment de la connaissance théorique. Dans une société largement marquée par l'atavisme professionnel, apprendre le métier de son père consiste à être embauché dès l'âge de dix ans environ, parfois dans une succursale étrangère pour parfaire la formation aux langues et à la technique commerciale. Au XVIIIe siècle, Lisbonne est encore un lieu d'accueil pour de jeunes commis en apprentissage qui outre le négoce, y apprennent l'anglais plus que le portugais.[7] Un rapport inégal semble d'ailleurs s'y être déjà établi entre les langues: la maîtrise de l'anglais ou du français suffit pour commercer.

[7] "Comme il était peu versé dans les langues anglaise et portugaise, ni dans le commerce de Lisbonne et que pour l'en mettre au fait cela requiert nos peines et soins, led Bernard en reconnaissance s'engage de travailler à toutes mes affaires…", cité par J.-F. Labourdette, *La nation française de Lisbonne*, Paris: Fondation Calouste Gulbenkian, 1988, p. 479.

Pourtant au XVIe siècle, le plurilinguisme semblait la règle en Europe[8] comme le prouve l'édition des premiers ouvrages de formation aux langues étrangères –qui utilisent le latin comme référence et proposent entre trois et six langues en "autoformation" sans maître. Toute une gamme d'ouvrages destinés aux marchands est disponible alliant formules de dialogues "dans la boutique" et textes modèles pour maîtriser les pratiques commerciales à l'écrit. Avant l'imprimerie, il existait déjà une tradition de manuels de conversation juxtaposant plusieurs langues, mais leur diffusion s'est amplifiée à partir de l'édition du premier manuel destiné aux marchands et voyageurs: le célèbre ouvrage de Noël de Berlaimont, *Colloquia cum dictionario,* qui connaîtra 250 éditions jusqu'en 1759. C'est un dictionnaire plurilingue organisé en dialogues qui comprend également des lettres commerciales et des contrats modèles. Il fut d'abord publié en flamand et français,[9] puis augmenté de l'espagnol, du latin, de l'italien, de l'allemand, etc. La première édition comprenant le portugais apparaît en 1598, sans doute en raison des besoins liés à la présence des nouveaux-chrétiens d'origine portugaise installés à Amsterdam depuis 1593 et particulièrement actifs dans le commerce des épices. Cette édition témoigne du fait que le portugais est bien au XVIe siècle au moins, une langue du commerce, mais sa part se réduira dans les publications et traductions à vocation strictement commerciale ultérieurement.

En effet, tandis que se multiplient au XVIIe siècle, les glossaires, lexiques et grammaires trilingues[10] qui iront en se spécialisant et deviendront de plus en plus portatifs au XVIIIe siècle, les marchands peuvent disposer désormais de meilleurs instruments pour parfaire leur maîtrise des langues étrangères, orale et écrite, en toutes circonstances. On en trouve les traces dans les descriptions de leurs bibliothèques, possession d'ouvrages indispensables qui restent parfois purement des outils linguistiques, mais qui sont souvent de type mixte en intégrant de nombreux documents commerciaux traduits ou de véritables traités de correspondance commerciale.[11] Les progrès de la

[8] À partir de la première publication du Calepino, les dictionnaires se multiplient destinés à l'apprentissage des langues "sans maître". Il faut attendre 1595 pour que le portugais apparaisse dans une version "latin-japonais-portugais" destinée aux missions dans l'empire, puis en 1621 pour le latin, l'espagnol et le portugais.

[9] Première édition en 1530 à Anvers.

[10] Oudin César, *Thrésor des trois langues, française, italienne et espagnole*, 3 éditions de 1616 à 1627.

[11] L'inventaire des biens du négociant de Lisbonne Antoine Darrot, 1784, dans les Archives Nationales, Paris, permet de constater que sa bibliothèque comprend des ouvrages variés nécessaires au commerce comme la "science des négociants" et "les

formation dans les établissements spécialisés amènent le développement de méthodes d'apprentissage des langues, comme celles pour apprendre l'italien ou l'espagnol, publiées à partir de 1665 par les jansénistes,[12] qui connaîtront des traductions en Europe encore au XVIIIe siècle. On note toutefois, le retard du portugais dans ces publications: s'il existe bien un dictionnaire anglais-portugais, il faut attendre la seconde partie du siècle pour qu'un dictionnaire français-portugais soit réalisé[13] et la publication de l'ouvrage *Mestre francês, verdadeiro método para aprehender o frances*, qui permet l'apprentissage du portugais au français et inversement. Quant à la demande de traduction d'ouvrages spécialisés comme le *Dictionnaire de commerce* de Savary, elle n'aboutit pas au XVIIIe siècle et les Portugais doivent avoir recours aux ouvrages publiés à l'extérieur jusqu'à la fin du siècle. Le français, l'anglais, l'italien, fournissent des modèles de correspondance commerciale, de nombreuses traductions bilingues, trilingues existent dans la Péninsule ibérique. Le manuel de Domenico Darseni, bien diffusé en Espagne, répond à un réel besoin de formation technique comme le précise l'auteur:

> J'ai décidé de céder aux vœux de mes disciples et de leur offrir dans un style simple, clair et précis, une série de lettres donnant des avis ou traitant des commissions d'expéditions d'envois et de lettres de change pour qu'ils puissent non seulement apprendre l'italien ou le français mais aussi trouver dans ces exemples des formules leur permettant de traiter plus facilement de tous les aspects du commerce entre les nations.

sans que le portugais trouve une place.

Pourtant, désormais les marchands eux-mêmes forment aux langues étrangères à travers leurs propres institutions. Au Portugal au milieu du XVIIIe siècle, la demande sociale amène à la création de l'École de Commerce

---

opérations de change" et à la pratique des langues étrangères (grammaires anglaise, italienne, française et dictionnaire de l'Académie Française, un dictionnaire italien et le *Mestre francês*).

[12] Frigny de Lancelot, *Nouvelle méthode pour apprendre plus facilement et en peu de temps la langue espagnole*, 1665, 1667, 1681.

[13] Lettre de Curraud, marchand français de Lisbonne à son correspondant à Marseille (31-1-1752), dans le Fonds Roux LIX-999, Chambre de Commerce et Industrie de Marseille, "Mr Verduc Vincent de Cadix nous demande différents livres en portugais; nous avons déjà veu le plus fameux libraire qu'il y a icy qui m'a dit n'avoir jamais eu le dictionnaire français et portugais…nous ne pouvons promettre à présent que la grammaire portugaise et française"; il l'envoie à Verduc pour la somme de 1120 réis, "On travaille à l'édition d'un grand dictionnaire portugais et français mais il ne pourra être achevé qu'à la fin de l'année."

de Lisbonne par la Junte de Commerce de la ville qui allie formation commerciale et langues étrangères avec un enseignement du français et de l'anglais. Cette politique est désormais relayée par le pouvoir politique qui veut dynamiser le commerce portugais. Elle sera continuée et amplifiée à la fin du siècle en appui aux initiatives locales. À Portimao, par exemple, en 1798 les autorités réclament une politique d'information en direction des négociants étrangers afin qu'ils y établissent des correspondants; pour faciliter "le commerce avec les nations étrangères, il faudrait faire instruire un jeune dans les différentes langues, anglaise, hollandaise et française". De ce rapide bilan, on peut retenir la difficulté des marchands portugais à utiliser leur propre langue pour développer leurs affaires. Tout les incite à se former en une langue étrangère: l'espagnol, du fait de la domination politique du Portugal par l'Espagne jusqu'à 1640, l'anglais et le hollandais par la présence commerciale dominante de ces nations à Lisbonne même, le français enfin lorsque son usage se répand comme langue technique ainsi que du commerce et qu'il s'impose dans les échanges internationaux par la mode. Toutefois, l'exemple de l'installation du marchand portugais Vicente Manem à Marseille à la fin du XVIIe siècle révélé par sa correspondance apporte quelques nuances sur la présence du portugais en Méditerranée occidentale.

Pratiques linguistiques et réseaux commerciaux à travers la correspondance de Vicente Manem[14]

L'utilisation du portugais en Méditerranée est en effet réduite puisque les marchands portugais semblent s'être détournés de cette zone géographique très tôt pour la "mer océane". Durant l'époque moderne, particulièrement sous la domination espagnole, les maisons portugaises sont rares, servent de prête-noms à des entreprises étrangères, ce qui s'amplifiera durant une large partie du XVIIIe siècle pour les Hollandais et Anglais. Il faudra attendre les années 1780-1790 pour qu'un certain renouveau des activités commerciales et des agents portugais soit enregistré. La présence des marchands portugais est donc difficilement repérable pendant presque deux siècles, en dehors d'un exemple fourni par le port de Marseille entre 1694 et 1705. À cette date, Vicente Manem de Souza, fils d'un négociant de Lisbonne dont les activités sont liées au commerce colonial, se fixe près de la Loge de Commerce, au cœur de la ville et des activités marchandes, avec sans doute de fortes recommandations des marchands marseillais commerçant avec le Brésil

[14] Fonds Ferrari-Froissart, dans les Archives Municipales de Marseille. Vicente Manem désormais Vincent Manem.

et le Portugal comme les Lambert, Tiran, Brémond ou Beaumond et la puissante famille des Doléolis dont un des membres est à cette date consul français à Bahia. Ses activités de marchand-banquier[15] centrées sur Marseille rayonneront sur une zone qui va de la rivière de Gênes à Lisbonne, mais mobilisent des réseaux de correspondants bien au-delà dans toutes les régions en relation avec Marseille (Levant, Barbarie, Espagne, ensemble de la France et les ports d'Europe du nord). Il s'insère socialement dans la ville par son mariage en 1696 avec Marie Marthe Blanc, qui appartient à une famille de négociants marseillais particulièrement actifs au Levant,[16] ce qui lui permet d'intervenir commercialement dans une région d'où les Portugais sont de fait exclus. Malgré cette intégration dans la ville, il n'est pas naturalisé et reste un "marchand portugais", même si la traduction de son prénom en Vincent ou de son nom en Manenq le rend difficilement repérable dans les sources locales. Cela se vérifie dans la correspondance échangée avec son père à Lisbonne qui lui écrit en portugais, mais aussi à celle qu'il reçoit en différentes langues de ses nombreux correspondants. Les mentions qu'il porte lui-même sur l'ensemble de son courrier pour indiquer la date de réponse sont toujours écrites en portugais. Pourtant, il doit utiliser le français dans ses relations familiales et dans ses affaires sur place –ce qui nécessite au minimum la maîtrise de ces deux langues, mais de plus il semble capable d'en utiliser d'autres, au moins d'en maîtriser la compréhension écrite. L'état de cette correspondance mérite l'attention car il semble que ce soit un cas rare d'échange "plurilingue" à Marseille: puisqu'au cours du XVIIIe siècle, toutes les maisons marseillaises[17] qui font du commerce avec Lisbonne, quels que soient leurs intermédiaires, utilisent exclusivement le français dans leurs courriers. De même, les maisons françaises en activité à Lisbonne ne commercent qu'en français.

Les lettres reçues par Vincent Manem durant les quelques années où il se trouve à Marseille permettent de constater que ses correspondants manient eux-mêmes plus ou moins bien portugais et autres langues. La rédaction du courrier peut être le fait du marchand lui-même, ou d'un commis qui traduit le texte fourni par son maître. En ce cas, la qualité de l'écrit et de la maîtrise de la langue vérifierait les aptitudes de l'employé et c'est certainement le cas dans certaines maisons disposant d'un véritable "bureau" avec des commis spécialisés dans des aires géographiques précises. Toutefois, dans ce courrier

[15] Il s'associe en 1700 avec son beau-frère Pedro António Frois, arrivé du Portugal.

[16] Son frère Jean-Baptiste sera consul à Alep de 1698 à 1707.

[17] Vues dans le Fonds Roux.

pourtant très répétitif, on peut relever les marques personnelles d'un échange qui font exclure cette solution, l'insistance sur les liens directs étant souvent marquée. Et dans tous les cas, que ce soit l'employé ou le marchand lui-même qui tienne la plume, le courrier adressé à Vincent Manem reflète le soin pris à l'acquisition et au maniement des langues étrangères dans ces maisons marchandes. D'ailleurs, les pratiques différenciées ne tiennent pas tant au rédacteur de la lettre qu'à un certain usage régional de ces langues ou social. On peut noter les variations de formulation des adresses: le "Ao senhor Vicente Manem e Souza que Deos guarde, Marselha" signale le Portugais qui écrit du Portugal ou de Gênes, alors que les maisons très internationalisées de Gênes ou Livourne adresseront un courrier à "Monsieur Vincent Manem, marchand banquier à Marseille" portant une adresse impeccablement rédigée par un rédacteur certainement français. Quant au courrier confié à poste, il porte des mentions destinées à permettre la localisation du lieu de résidence: "rue de la salle" ou "au bout de la rue des auffiers" et n'est utilisé que par les correspondants proches de Toulon.

La langue utilisée dépend de l'origine géographique du correspondant, mais pas uniquement. Avec le Portugal, c'est très largement et naturellement le portugais qui est le plus utilisé. Ainsi dans la correspondance familière et commerciale qu'il entretient avec son père, Joseph Manem, "homen de negócio" de la place de Lisbonne, un négociant banquier lié avec le Brésil qui a des relations puissantes. C'est aussi dans cette langue que les marchands portugais du nord du pays (Cellorico, Bragance, Porto) échangent avec lui une correspondance financière et commerciale qui comporte de nombreuses connotations familières attestant de liens de proximité. Plusieurs d'entre eux nés en Espagne, connaîtront des procès d'inquisition, ce qui permet de les classer dans la catégorie des nouveaux-chrétiens.[18] Leurs affaires (commerce de la morue, du tabac) s'insèrent dans le commerce de l'Europe du nord; le procès de l'un d'entre eux, Pedro Furtado, révèle sa connaissance de la langue anglaise et ses liens avec ce pays, ce qui favorisera la fuite de sa famille de Porto vers l'Angleterre.

Une autre partie des contacts de Vincent Manem comprend des marchands français fixés au Portugal, parfois correspondants des maisons de Cadix. Ceux qui cherchent à nouer des affaires avec lui sans sembler le connaître personnellement utilisent le français, comme Avril, le consul

[18] Les nouveaux-chrétiens, descendants de juifs convertis, peuvent judaïser et être alors poursuivis comme hérétiques par l'inquisition ou être des catholiques sincères. Ils peuvent parfois faire un retour au judaïsme après leur émigration; voir C. L. Wilke, *Histoire des juifs portugais*, Paris: Chandeigne, 2007.

de Porto, tandis que ceux qui échangent des nouvelles sur la santé de son père, les évènements familiaux ou politiques et marquent une plus grande proximité, manipulent plusieurs langues (français, portugais ou espagnol). Le lien personnel détermine l'usage de la langue utilisée dans les affaires; les Bellet, Lalande, Garnier, fixés à Lisbonne, en relation étroite avec son père Joseph, utilisent naturellement le portugais avec lui, tandis que les relations strictement commerciales des autres se font dans la langue d'origine du marchand. La sûreté de la pratique commerciale exige que toute ambiguïté soit levée sur la qualification d'un produit, les mesures et quantités qui peuvent parfois être interprétées différemment. Le marchand préfère alors s'exprimer dans sa propre langue pour être sûr d'être bien compris: c'est donc à celui qui reçoit le courrier de devoir s'assurer de la traduction précise. À Marseille où il n'existait aucun interprète officiel de portugais, l'usage voulait sans doute que l'on s'adresse à un intermédiaire bilingue, marchand reconnu ou religieux, par exemple. Jusqu'à la fin du XVIIe siècle, de nombreux marchands marseillais et provençaux étaient intéressés au commerce de Lisbonne et l'on peut penser qu'une communication orale basique était possible. En revanche, lorsqu'il s'agissait d'acte officiel, la traduction devant un officier s'imposait, ce qui nécessitait le recours aux services du consul[19] de Lisbonne, dont la place et le rôle se définissent durant cette période: c'est lui qui traduit et authentifie les actes –avant l'institution régulière d'un chancelier recruté pour les traductions, au départ parmi les marchands de la place maîtrisant portugais et français. Le consul Lescolle témoigne en 1699 de sa responsabilité dans le maniement des langues et des conséquences sur les activités commerciales entre France et Portugal et réciproquement:

> Et si je ne possèdois la langue portugaise come je la possède, et ne l'écrivois de mesme, je me trouverois bien embarassé (…). S'est un point très essentiel à un consul de sçavoir escrire et parler la langue du pays où il réside à cause des traductions de françois en portugais et de portugais en françois, parce que, comme il me passe journellement par les mains quantité de papiers pour faire traduire come lettres de change, contracts à la grosse, contracts de rente, transactions, procès verbaux, comptes de marchands, procurations, etc…qui viennent de France et qu'il faut traduire en portugais ou qui se font icy qu'il faut traduire en françois. Si l'on ne sçait bien les deux langues, un consul pouroit estre surpris par l'ignorance ou la malice du traducteur qui

[19] Il existe à la fin du XVIIe siècle des consulats à Lisbonne et Porto, ainsi qu'à Madère, Bahia, mais assurés de manière moins régulière. Au XVIIIe siècle celui de Porto est honorifique.

> peut changer la substance des mots et leur donner un sens contraire car il faut que le consul légalise et signe tout, et donne son attestation comme les traductions sont en tout et par tout conformes aux originaux, et s'il laissoit couler une fautte, il en pouroit naitre de grands inconvénients.[20]

Les échanges commerciaux avec le Portugal sont rendus plus difficiles par ces problèmes linguistiques qui conduisent à des frais et des délais supplémentaires pour faire attester les actes. Lorsqu'il s'agit de litiges impliquant des marchands portugais, en cas de déclaration d'avarie par exemple ou de contestation d'un contrat mal rempli, il y a recours au tribunal du judicial de la conservatorie française où un juge portugais, conservateur de la nation française, représente les intérêts français. Cette situation rend le règlement encore plus long, plus coûteux et plus délicat en raison des pratiques tatillonnes de l'administration portugaise. Ainsi, la difficulté à s'insérer dans des réseaux commerciaux ne s'explique pas uniquement par le manque de complémentarité économique mais également par les différences culturelles dont la langue est le support. L'installation de Vincent Manem à Marseille doit donc permettre à des marchands français de contourner une partie de leur handicap pour poursuivre leurs affaires entre les deux pays.

Mais la position de Vincent Manem le place au cœur d'un réseau commercial centré sur Marseille qui fait communiquer les régions les plus lointaines (bois, sucre, tabac du Brésil) avec le Levant (café, blé, textiles) et l'Atlantique (textiles, blé). Sa propre activité entre "la rivière de Gênes" et Lisbonne fonctionne avec des relais que sont Nice et Toulon à l'est de Marseille pour des produits plus variés. Les échanges portent sur les achats agricoles de l'arrière pays provençal (olives, vinaigre, câpres, fruits), sur les produits manufacturés du Piémont ou de Provence (papier, cartes à jouer, soies de Turin, etc.). Il sélectionne ses correspondants dans cette zone en fonction de recommandations en chaîne élaborées par son père au Portugal, ou par l'intermédiaire de maisons étrangères (françaises, anglaises, hollandaises, italiennes). La diversité des langues utilisées dans sa correspondance traduit l'intégration à des réseaux différents. Ainsi, son principal correspondant à Villefranche de Nice, port franc, actif et attractif, est Daniel Arrio (Arroyo) da Costa qui entretient une correspondance soutenue, avec de nombreuses allusions au père de Vincent comme ami et partenaire qu'il semble connaître personnellement. Il utilise une langue qui mélange parfois de l'espagnol au

[20] Mémoire de Lescolle, Archives Nationales, cité par Labourdette, *La nation française*, p. 269.

portugais, contaminée par quelques mots de français ou d'italien; ainsi le mot "sucre" revient assez fréquemment écrit parfois "asucre" ou "assucar". Sa maîtrise des langues à l'écrit ne lui permet pas d'écrire en français, même s'il le comprend, comme il l'indique à son correspondant. Et lorsqu'il est malade, la tenue des lettres par un employé fait apparaître une maîtrise du portugais écrit bien supérieure à la sienne. Daniel Arroyo da Costa, dont le patronyme est partiellement portugais (da Costa), est donc sans doute un de ces marchands nouveaux-chrétiens ou juifs installés dans la ville depuis que les autorités savoyardes ont confirmé en 1618 la reconnaissance d'une communauté juive renforcée par l'immigration en 1669 des familles réfugiées d'Oran. Une partie des correspondants de Vincent Manem est donc formée par ces nouveaux-chrétiens d'origine espagnole et portugaise.

C'est aussi le cas de ses correspondants de Gênes, les frères João et Nicolão de Castro, qui échangent du blé, de la cire et des produits de luxe (gravures, livres, ambre) contre du bois brésil, des sucres, tabac, indigo et rocou[21] dans des circuits commerciaux plus complexes qui transitent par Nice, Toulon, Marseille et Lisbonne jusqu'à Hambourg et la Hollande et impliquent des maisons anglaises (Lambert et Basket) ou juives (Arias, Barzilay ou Gabriel de Medina) de Livourne. Ils révèlent la place tenue par le portugais dans leur correspondance en signalant qu'en raison de leur absence, l'envoi du courrier a été perturbée et laissent supposer qu'une partie de leur correspondance est tenue par un commis ne maîtrisant pas cette langue. Ils recommandent une de leur connaissance pour sa maîtrise du français et du portugais, montrant ainsi que de Gênes, l'usage de ces deux langues dans les affaires est un atout. Ils manifestent un attachement envers leur langue maternelle qui n'est pas seulement affectif, mais qui semble définir pour eux un espace de confiance dans leurs affaires. Vincent Manem bénéficie de ce préjugé favorable pour le développement de ses activités et s'appuie sur un réseau de nouveaux-chrétiens qu'il a développé depuis Lisbonne et depuis Marseille autour de liens privilégiés basés sur l'usage d'une langue commune. De Marseille, Vincent Manem met ainsi en relation les nouveaux-chrétiens d'Italie, de Bayonne, d'Amsterdam et d'Hambourg, avec ceux du Portugal comme Alexandre Pimentel, "homen de negócio" associé à son père Joseph pour le monopole de la vente des cartes à jouer au Brésil –après le tabac et d'autres spéculations. Leur correspondance permet de suivre le départ d'Alexandre pour Marseille, Nice enfin Gênes, ainsi que le repli de ses affaires lorsque

[21] Le produit n'est pas très bien connu en 1698 comme en témoigne la nécessité d'expliquer la provenance et traduire le terme en italien "terra oriana".

toute sa famille subit à la fois la répression de l'inquisition et les contrôles de l'administration royale pour lutter contre la contrebande avec le Brésil. En 1705, il ne restera pas grand-chose de leurs activités. Toutefois, on ne peut réduire le réseau commercial de Vincent Manem à un réseau strictement communautaire, d'une part parce qu'il ne semble pas que sa famille soit nouvelle-chrétienne[22] et d'autre part en raison de la place réduite de Livourne dans ses échanges. De plus, les travaux les plus récents[23] montrent bien que les réseaux improprement qualifiés de "communautaires" des juifs italiens sont en réalité très imbriqués dans des réseaux anglais ou autres.

Cette imbrication des origines se vérifie également dans le cas de Vincent Manem, puisqu'une grande partie de ses correspondants de Gênes à Marseille utilise le français. C'est le cas de la maison Scudamore et Henshaw, sans doute anglaise, qui entretient des liens plus ambigus dans un contexte d'inquiétude politique centrée sur l'entrée dans "la grande alliance" du Portugal en 1703. La situation de Vincent Manem se trouve fragilisée, et son correspondant évoque le moyen de continuer les affaires liées "aux amys de Londres" "sans vous mettre en danger". La situation après le traité Methuen est difficile pour un marchand portugais en France, et son correspondant l'interroge même sur ses intentions, "nous vous prions de nous dire sur quel pied vous pourriez rester à Marseille". Cette maison souhaite maintenir ses activités avec lui et propose au besoin d'utiliser le "nom de quelque italien comme Nicolão de Castro" pour jouer le rôle d'intermédiaire. Les enjeux du commerce de ces maisons internationales dépassent très largement le cadre des conflits politiques du temps et nécessitent des travestissements, des emprunts d'identité, des stratégies qui ne les enferment pas dans des considérations nationales. La position de Vincent Manem lui permet encore d'intervenir, comme le réclame à plusieurs reprises François Sauvaire de Toulon, dans des affaires mettant en jeu les relations complexes autour du radoub et de l'équipement des navires français et étrangers, les prises, les prisonniers et avaries de bateaux anglais, suédois ou hollandais. Les activités de cette maison nécessitent un constant contact avec des capitaines étrangers pour leur fournir du ravitaillement, racheter des cargaisons ou des navires. Le courrier de F. Sauvaire souligne les difficultés de traduction qu'il rencontre –par exemple devoir faire traduire la lettre d'un capitaine anglais

[22] Les lettres venues du Portugal témoignent de l'importance de la répression inquisitoriale durant les années 1700-1704, mais si son père est emprisonné, c'est dans les geôles de l'État pour une affaire de contrebande de tabac.

[23] F. Trivellato, "Les juifs portugais entre Lisbonne, le Portugal et la Méditerranée (1650-1750)", *Arquivos* XLVIII (2004), pp. 171-182.

avec lequel il ne pouvait s'entretenir, correspondre avec un capitaine suédois, etc. Les relations qu'il entretient avec Vincent Manem semblent ici d'une nature particulière, puisqu'il ne s'agit pas d'acheter des produits coloniaux, mais plutôt d'assurer la "logistique" de ses activités avec des capitaines et marchands étrangers. Les compétences linguistiques de Vincent ou ses capacités d'ouverture à l'international sont davantage en jeu. F. Sauvaire le sollicite comme intermédiaire dans nombre de ces actions, ainsi pour trouver une maison d'Amsterdam où le second de ses fils pourrait "apprendre diligemment la langue, lire et écrire le hollandais" dans une famille catholique et ainsi, ajoute-t-il, "il vous serait plus utile aux commissions". Le montant de la somme proposée pour l'hébergement est trop élevé à ses yeux, il réclame des aménagements et confie le soin des discussions à V. Manem "ce que je vous prie luy vouloir écrire". Sans en déduire que celui-ci maîtrise le hollandais, il semble en tout cas disposer des relais sûrs dans ce pays, contrairement à un marchand français de Toulon au même moment. La fréquentation des marchands d'Europe du nord à Lisbonne lui a sans doute donné des clefs pour communiquer avec eux. F. Sauvaire semble avoir conscience que ses propres difficultés linguistiques limitent le développement de ses affaires et s'engage dans une attitude audacieuse par la formation d'un de ses fils au hollandais, cette langue très "exotique" sur le littoral provençal.

L'amplitude des relations commerciales et amicales que Vincent Manem a forgées en grande partie depuis Lisbonne, s'est renforcée par celles dont il bénéficie grâce à sa belle-famille (Blanc et Agneau): du Caire, d'Alep, il reçoit les courriers en français de ses parents, courrier d'un grand format, de grande qualité d'écriture, fournissant de bonnes informations sur les produits du Levant mais qui semble peu productive directement sur le plan commercial. On peut alors remarquer la différence de niveau de langue selon les catégories sociales, puisque les capitaines de navires rédigent leurs courriers dans leur propre langue (allemand pour un capitaine allemand de La Ciotat ou italien pour un capitaine de Gênes, etc.), alors que les négociants s'enorgueillissent de manipuler directement une ou plusieurs langues. De Nice, Jean et son neveu Marcel Maissière lui écrivent quelques lettres dans un excellent français, tandis que le "maître patron" Pierre Suquet s'exprime, lui, dans un médiocre français "provençalisé". La correspondance échangée avec Valery et Supriani qui administrent les droits dans le port franc à Nice et se vantent d'avoir "des biens au soleil", est explicitement d'un autre niveau et traduit une organisation professionnelle plus élaborée: "Nous dirons encore par advis comme dans nostre bureau s'escrit continuellement tant pour italie, france et provance quatre sortes de lengagiers, françois, portuges, espagnol

et italien luy ayant divers amis français particulièrement qui aiment qu'on luy écrivent en spagniol ou en pourtoghois." Bien que la correspondance de Vincent Manem ne reflète pas une mode qui serait à la pratique du portugais par certains Français, on ne peut qu'être surpris de cette affirmation car l'apprentissage du portugais relevait de l'exploit. Mais quelques familles de Marseille ou La Ciotat installées au Portugal, comme les Curraud, Merindol, Beaumond un peu plus tard, pouvaient échanger une partie de leur courrier dans cette langue. Cela semble assez peu probable toutefois; l'allusion porte peut-être sur des familles de nouveaux-chrétiens installés alors dans le sud-ouest de la France.

Cette citation conduit à une autre observation: sur ce segment commercial qui va de Gênes à Lisbonne par Marseille et met en relation non seulement l'Italie, la France et la Provence, mais encore le Portugal et au-delà, la pratique des marchands liés à Vincent Manem révèle la quasi-absence de l'usage de l'italien, face au français, au portugais ou même à l'espagnol. Il s'agit, il est vrai, d'un réseau enraciné dans une culture portugaise, même si nombre d'entre eux, nouveaux-chrétiens ou juifs, sont installés en terre italienne depuis longtemps et y font une part essentielle de leur trafic. Pour ceux-là, les intermédiaires italiens comme les Manzoni, Beroardi et Medici dont les noms apparaissent dans ces correspondances, sont installés à Lisbonne; quant aux marchands piémontais ou turinois, ils sont encore nombreux au Portugal. Or, on constate que Vincent Manem ne s'appuie pas sur ces Italiens avec lesquels il est peut-être en concurrence. En revanche, il semble avoir développé des liens avec des marchands français originaires de Rouen, Lyon ou Marseille fixés à Lisbonne ou Porto, et s'appuie sur la langue française dans ses échanges avec eux, les met en relation avec le Levant tandis que de Marseille, il cherche à écouler les produits du Brésil. La place du français est donc centrale dans ses échanges et le choix de Marseille ne doit rien au hasard. Port franc, actif, bien que fortement concurrencé par Gênes sur la même gamme de produits, il offre aux marchands du Portugal une opportunité pour s'ouvrir aux produits de Levant contre des produits du Brésil, tout en s'assurant un ravitaillement en produits alimentaires et manufacturés plus variés. Toutefois, la conjoncture tardive n'est guère favorable à ce développement et le sort de cette maison portugaise sera scellé par le développement des hostilités autant que par les accords commerciaux signés entre Portugal et Angleterre.

Conclusion

Cette correspondance témoigne donc de la présence du portugais en Méditerranée, comme langue de commerce en liaison avec la forte implantation des nouveaux-chrétiens originaires du Portugal dans les réseaux marchands. Mais après une période de forte visibilité au XVIe siècle dans la partie orientale (Thessalonique, Smyrne, Constantinople, etc.), puis en Italie (Pise, Ferrare, Venise, Livourne), à partir du XVIIe siècle c'est surtout la communauté de Livourne créée en 1593 qui sera le relais pour la diffusion du portugais. Cette langue se maintient dans les actes officiels de la communauté juive de la ville jusqu'en 1787, date à laquelle l'italien sera imposé. Le XVIIIe siècle amorce donc un lent déclin pour des juifs dits "Espagnols" qui sont en fait souvent des Portugais d'origine, remplacés peu à peu par des familles originaires du reste de l'Italie ce qui pousse à l'abandon d'une langue devenue étrangère. Les juifs, descendants de ces familles portugaises, perdent l'usage du portugais pour leurs affaires. Cette langue est désormais cantonnée à la sphère privée, à la communication interne et familiale sous forme orale le plus souvent. Les affaires commerciales comme celles de la communauté, se traitent alors plus souvent dans ce judéo-espagnol qui s'élabore au sein de la diaspora séfarade, nouvelle lingua franca née du brassage des différents dialectes ibériques où le castillan est majoritaire,[24] le portugais ne se maintenant que sous forme d'un vocabulaire d'appoint. Et lorsque Livourne essaime à Tunis (1609 et à Alep, Thessalonique, Smyrne) par exemple, c'est l'usage de l'hébreu, de l'arabe, de l'espagnol puis de l'italien (1820) qui s'impose; seul le "ladino" se maintiendra dans la partie orientale de la Méditerranée sous la forme d'un dialecte réservé aux locuteurs d'origine séfarade, ce qui permet de continuer à traiter certaines affaires dans le plus grand secret. Mais l'abandon du portugais comme langue de commerce en Méditerranée par les juifs séfarades s'est effectué dans la seconde moitié du XVIIIe siècle en partie en raison du tarissement de l'émigration[25] et de l'insertion dans des réseaux marchands de plus en plus internationalisés, tout comme à Amsterdam, Hambourg ou Londres, d'autant que ces négociants furent souvent les agents les plus actifs des maisons anglaises.

L'usage du portugais se réduit désormais aux échanges internes au Portugal où il est même fortement concurrencé par l'implantation de ces nations étrangères qui monopolisent le commerce du Portugal en

[24] Wilke, *Histoire*, p. 80.

[25] La loi de 1773 permet l'assimilation des nouveaux-chrétiens, tandis que l'activité de l'inquisition est limitée.

Méditerranée. La correspondance de Vincent Manem est donc un rare témoignage d'un moment charnière dans les liens commerciaux entre Portugal et Méditerranée, avec une quasi-unique tentative pour une maison portugaise de s'établir à Marseille, d'y développer un large réseau, de jouer un rôle d'intermédiaire entre Méditerranée et Europe du nord. Elle traduit aussi une volonté de s'appuyer sur un réseau de nouveaux-chrétiens à partir de ce port, dans une certaine concurrence avec Livourne, mais sans résultats tangibles sur la durée. Il faudra attendre l'émergence de nouveaux marchands portugais vers la fin du XVIIIe siècle pour qu'une visibilité limitée soit à nouveau donnée à cette langue: Marseille accueillera alors un interprète et un consul pour le Portugal et le Danemark à la fois.

Université de Provence (Aix-Marseille)
MMSH – UMR TELEMME